

afpc evta France

Journées
Pédagogiques
2019

**21 au 23
octobre
2019**

Boulogne
-Billancourt

**Dossier d'inscription
et programme**



Chères et chers adhérents, chers amis
de l'AFPC

Nous aurons le plaisir de nous retrouver du 21 au 23 octobre 2019 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt pour nos prochaines Journées Pédagogiques annuelles, avec un programme de formation et d'échanges dense et pluraliste.

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations nécessaires à votre inscription et à votre participation.

ATTENTION: cette année, il y a un des conditions d'inscription spécifiques pour les participants pris en charge par leur employeur ou au titre de la formation continue.

Au nom de l'équipe engagée dans cette belle organisation, je vous invite à me contacter directement pour toute question.

Très cordialement.

Jean-Charles RAMELLI
Président du Conseil d'Administration

Consultez
régulièrement le
site de l'AFPC:
**www.afpc-evta-
france.com**

**et la page
facebook**

Lundi 21 octobre 2019

Accueil - inscriptions	09h00>09h30
Accueil général, organisation, présentation	09h30>09h55
L'équilibre pneumo-phono résonantiel (Nathalie Henrich)	10h00>11h00
La voix de tête masculine en musiques actuelles (Richard Cross)	11h00>11h45
La régulation des émotions et l'hypersensibilité chez les chanteurs lyriques (Sabine Kovacs)	11h45>12h45
Présentation des activités éditoriales du Centre de Musique Baroque de Versailles	12h45>13h15
<i>Déjeuner</i>	
	13h15>14h30
Atelier "Ear Training" (Eléonore du Bois)	14h30> 15h20 puis 15h30>16h15
Atelier "Euphonie vocale" (Bénédicte Pava-geau)	14h30> 15h20 puis 15h30>16h15
Atelier collaboratif "Enseigner le chant aux comédiens" (Jean-Charles Ramelli et Emmanuel Cury)	14h30> 15h20 puis 15h30>16h15
<i>Pause</i>	
	16h15>16h45
Présentation de l'ouvrage "Le Français Chanté" (Marie-Paule Hallard)	16h45>17h00
Présentation de la Méthode Estill (Isabelle Marx)	17h00>17h45
Master Classe Lyrique : Rosemarie Landry	18h00>20h00
<i>Apéritif partagé</i>	

Mardi 22 octobre 2019

Accueil	8h30>9h00
Atelier Improvisation (Valérie Philippin)	9h00>10h00
Atelier Qi Gong (Mélanie Jackson)	9h00>10h00
Atelier Yoga du rire (Alexandra de Lassus)	9h00>10h00
<i>Pause</i>	
	10h00>10h30
"Zoom" sur les journées nationales voix et handicap (Micha Stafford)	10h30>11h00
Fragilités et accompagnement des parcours professionnels des chanteurs (Laetitia Auphan)	11h00>11h30
Table ronde: Bien-être du chanteur, santé vocale et psychologique (Monique Pagé, Patrick Visseq, Michèle Troise, Christophe Ferveur)	11h30>13h00
<i>Déjeuner</i>	
	13h00>14h30
Chant et pleine conscience (Monique Pagé, Patrick Visseq)	14h30>15h30
Trac, troubles vocaux, carrière... intérêt de l'accompagnement psychodynamique focalisé (Christophe Ferveur)	14h30>15h30
Les sciences cognitives et l'enseignement du chant autrement (Michele Troise)	14h30>15h30
<i>Pause</i>	
	15h30>16h00
Formation Musicale pour chanteurs débutants (intervenant en attente)	16h00>17h00
Master Classe Musiques Actuelles: Aija Puurtinen	17h00>19h00
<i>Dinons ensemble</i>	

afpc
evta France



Mercredi 23 octobre 2019

Accueil	8h30>9h00
Atelier Improvisation (Valérie Philippin)	9h00>10h00
Atelier Qi Gong (Mélanie Jackson)	9h00>10h00
Atelier pratique « Mystères du matin - les canons énigmatiques » (Géraldine Toutain)	9h00>10h00
Assemblée Générale - émargement, accueil	10h15>10h30
Assemblée Générale de l'AFPC <i>(réservée aux adhérents)</i>	10h30>13h00
<i>Déjeuner</i>	
	13h00>14h30
Table ronde: exemples de travail avec des réseaux professionnels (Marianne Malifaud, Éducation Nationale-Université/ Corinne Loie, MGEN)	14h30>15h30
Focus sur la formation professionnelle, les prises en charge, la VAE et les concours de la Fonction Publique Territoriale (Serge Cyferstein, CNFPT, Jean-Charles Ramelli)	15h30>16h45
<i>Pause</i>	
	16h45>17h15
Atelier Musiques actuelles <i>(contenu à préciser)</i> (Grégory Cosme)	17h15>18h15
Atelier: interprétation de la musique baroque française (Agnès Mellon)	17h15>18h15
Atelier: interprétation de la musique italienne du 17ème siècle (Dominique Moaty)	17h15>18h15
Atelier: Bases de la pédagogie du souffle et physiologie vocale (Anne Constantin)	17h15>18h15
Bilan et perspectives	18h15>19h00
<i>Dinons ensemble</i>	

Inscription / Registration

Prrière de compléter en lettres capitales/Please use block letters

Mme/Mrs - M./ Mr :

Nom et Prénom /First and last name:

Adresse/Street:

Code Postal et Ville / Postal Code and City :

Pays /Country:

Tél/Phone(s) :

E-mail :

COLLECTIVITE TERRITORIALE / EMPLOYEUR:

Dénomination de la structure / employeur:

Adresse:

Code Postal et Ville :

Service et contact RH ou formation:

Tél :

E-mail :

Coûts pédagogiques - tarifs TTC 2019	Avant le 15 sep- tembre / Before september 15th:	Après le 15 sep- tembre / After september 15th:	Somme/ Amount:
Pour les trois journées de formation / Full convention:			
Formation continue - membre de l'AFPC-EVTA France :	300 €		
Formation continue - non membre de l'AFPC-EVTA France :	400 €		
Individuel membre de l'AFPC-EVTA France / AFPC-EVTA France member :	60 €	90 €	
Individuel non membre de l'AFPC-EVTA France sans prise en charge / Non-member:	110 €	140 €	
Retraité / Retired :	25 €		
Etudiant/Student (sur justificatif):	25 €		
Entrée journalière/Daily ticket :			
Membre de l'AFPC-EVTA France / AFPC-EVTA France Member :	35 €	45 €	
Non-Membre de l'AFPC-EVTA France / Non-member :	55 €	65 €	
Retraité / Retired :	15 €	15 €	
Etudiant/Student (sur justificatif):	15 €	15 €	
Adhésion - cotisation 2019/2020 :			
Voir tarifs en fin de document	€		
Montant total réglé:			€

Date, signature / cachet:

Modalités de règlement:

- chèque joint
- virement bancaire de _____ euros
sur le compte LA BANQUE POSTALE - Intitulé du Compte : AFPC-EVTA France.
IBAN : FR96 2004 1010 1010 0066 4F03 179 PSSTRPPNCY

Merci de renvoyer à : Mme Ariane RAVIER - 59, rue Caulaincourt 75018 PARIS - e-mail : contact@afpc-evta-france.com

AFPC-EVTA France - Siret 418 180 832 00028NAF 8559A (formation) - Déclaration n°W751081035 - Création avril 1987.

Créée en 1987, notre Association regroupe près de 250 professeurs de chant, rejoints par d'autres professionnels dont l'activité est liée au chant. Elle est la seule association française de professeurs de chant ouverte sur l'international et reconnue par ses consoeurs à l'étranger.

Nos objectifs:

Au centre de notre démarche comme au coeur de notre nom, **une certitude : l'enseignement du chant est éminemment pluridisciplinaire** et impose à celui qui veut l'exercer pleinement une recherche et une formation permanentes. Or le professeur de chant est un être solitaire. Souvent seul à enseigner la technique vocale dans un conservatoire où ses collègues pianistes ou cordistes sont nombreux, isolé dans son activité libérale, il ressent le besoin de communiquer, de confronter ses expériences, ses certitudes, ses doutes à ceux de ses collègues ou d'enrichir son bagage technique et culturel.

C'est là que notre Association est irremplaçable. **Etre réunis nombreux au sein de l'AFPC, c'est pour les pédagogues français du chant :**

- ° être en contact avec tous leurs collègues français et avec leurs pairs du monde entier à travers l'association européenne, l'EVTA, dont l'AFPC est membre fondateur ;
- ° être informés des dernières avancées scientifiques dans la connaissance de l'appareil vocal ;
- ° être représentés auprès des pouvoirs publics français, de nos employeurs dans le cadre des structures d'enseignement musical.

Nos réalisations:

En vingt ans, nous avons œuvré dans de multiples directions :

1. **Réunir** chaque année nos adhérents, et tous ceux qu'attirent nos activités, autour de thèmes aussi variés que possible, de haut niveau, mais reliant toujours théorie, conférences, ateliers pratiques, classes de maître et ateliers pédagogiques.
2. **Susciter des publications** utiles à tous. *L'enseignement aux débutants*, le *Précis de respiration vocale* ou *L'apport des pratiques corporelles* ont émané de nos groupes de recherche.
3. **Ouvrir en faveur du répertoire vocal français**, souvent mieux défendu à l'étranger que dans notre pays. Nos *Semaines de Musique Française* ont traité les cycles dans la mélodie française, l'opéra comique, l'opérette ou la musique vocale contemporaine. L'AFPC a été récompensée par la publication en 2004, avec LV Productions, des *Vocales 2000*, 27 pièces de 19 compositeurs français du 21ème siècle.
4. **Favoriser l'ouverture à des répertoires diversifiés** : dans les écoles de musique on demande de plus en plus aux professeurs de chant de croiser le chant classique et les mu-

siques actuelles (pop, rock, jazz, chanson, musiques du monde, ...). La présidence de l'AFPC-EVTA France par Claudia Phillips, spécialiste des musiques actuelles, a été à cet égard un signe fort.

5. **Affirmer l'utilité sociale du chant** : dans la formation vocale des professeurs et des élèves de l'enseignement général ; au centre de la musicothérapie, pour le traitement d'affections psychologiques.

6. Développer des actions en **partenariat** avec les autres organismes intéressés par la voix et la formation : Groupe Voix de la PFI, fédérations chorales (notamment A Cœur Joie)

7. **Développer nos relations avec nos collègues du monde entier.**

L'AFPC et l'Europe:

L'AFPC joue un rôle moteur dans l'EVTA (European Voice Teachers Association), qui regroupe 16 associations et à travers elles 3 000 professeurs européens. Chaque année voit la création et l'adhésion à l'EVTA d'organisations nouvelles. Quand on sait que, pour une population moins nombreuse que celle de l'Europe, la NATS américaine compte plus de 6 000 adhérents, on évalue le potentiel de développement à notre portée.

Les projets transversaux de l'EVTA favorisent la formation des jeunes professeurs et chanteurs. *L'AFPC a assuré la Présidence de l'EVTA en 1999-2000 et a accueilli à Lyon le congrès EUROVOX 2000 qui a réuni, autour de 50 intervenants, 250 participants venus de 20 pays.*

Organisation de l'AFPC : Le Conseil d'Administration est composé depuis octobre 2017 de **Jean-Charles RAMELLI**, président (professeur de chant D.E. chargé de cours au CRR de Nancy), succédant à Anne CONSTANTIN (professeur de chant au Pôle Supérieur de Boulogne-Billancourt) ; **Nathalie HENRICH**, directrice de Recherche au CNRS et chef de chœur ; **Emmanuelle TRINQUESSE**, professeur de technique vocale et de chant et kiné-relaxologue, en charge de la coordination internationale ; **Régine ORLIK** professeur de chant D.E. au conservatoire de Versailles Grand Parc, **Emmanuelle RENOARD** représentant les professeurs de musiques actuelles. Le Conseil d'Administration s'enrichit également de la présence de **François LE ROUX**, professeur de chant ayant fait une carrière internationale, et de la plateforme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel (PFI), représentée par **Stéphane GROSCLAUDE**.

Les Journées Pédagogiques annuelles sont un temps de rencontre, d'échanges et de formation pour les

professeurs de chant et de technique vocale. Ces journées comportent à la fois des ateliers, des tables-rondes et des classes de maîtres, et sont orientées essentiellement vers la pratique pédagogique et la recherche dans plusieurs esthétiques. Pour cette raison, des personnalités scientifiques y sont associées. La curiosité et l'innovation restent le fil rouge de ce temps de travail.

Ces Journées pédagogiques sont organisées dans un conservatoire pendant les vacances de la Toussaint et se déroulent alternativement en province et à Paris. Les dernières villes ayant accueilli ces rencontres sont **Nice, Nancy, Tours, Lille et Lyon.**

L'association a fêté ses **30 ans** lors des Journées Pédagogiques annuelles qui se sont déroulées au Pôle Supérieur de **Boulogne-Billancourt** du 23 au 25 octobre 2017.

Intérêt et impact des Journées Pédagogiques

Pour l'institution d'accueil : rayonnement, valorisation des compétences des étudiants et des équipes pédagogiques, participation des étudiants aux activités artistiques pouvant être intégrées à leur cursus (pour les master-classes par exemple), présentation de ressources (médiathèque, fonds de partitions, outils spécifiques, etc.), présentation de filières ou de départements particuliers (musique ancienne, mise en valeur d'un « Département Voix », etc.), apport de compétences de certains enseignants sous forme d'ateliers ou de tables-rondes.

Impact sur la programmation culturelle : dans certains cas, les master-classes peuvent être ouvertes aux étudiants et aux professeurs du conservatoire d'accueil, et s'intégrer au programme pédagogique ou culturel. Le cas échéant, le programme des Journées Pédagogiques peut s'enrichir d'un concert organisé sur place ou à proximité.

Liens avec la formation continue : les référentiels de compétences, les formations au D.E., le CEFEDM, les concours...

Impact pour l'AFPC : accueillir de nouveaux adhérents provenant des territoires proches.

Travail local en réseau avec les autres structures d'enseignement en jazz, comédie musicale, musiques actuelles, les réseaux scientifiques locaux, le CNRS, ou des éditeurs de partitions.

DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

Les Journées Pédagogiques sont éligibles à une prise en charge dans le cadre de la formation **professionnelle continue**, que vous soyez indépendant, agent de la fonction publique ou salarié du secteur privé (y compris si vous êtes à temps partiel ou en CDD). Dans certains cas, les frais de déplacement peuvent être pris en charge (pour les bénéficiaires Université par exemple).

Nous vous adresserons un **devis** pour formaliser votre demande, que nous vous recommandons de déposer **avant la fin du mois de juin**. N'hésitez pas à nous contacter à cet effet.

A.F.P.C. c/o Ariane RAVIER
59, rue Caulaincourt - 75018 Paris
Tél : +33 (0) 6 87 77 70 77
e-mail: contact@afpc-evta-france.com
Site internet: afpc-evta-france.com

FONCTIONNEMENT

L'Assemblée générale élit pour trois ans un **Conseil d'administration** de huit membres représentant les différentes catégories d'adhérents à l'AFPC:

- 1 professeur de chant ayant fait une carrière internationale
 - 2 professeurs de chant classique
 - 2 professeurs de chant non classiques
 - 1 membre d'honneur ou fondateur
 - 1 membre associé ou représentant de membre 'personne morale'
 - 1 personnalité du monde musical, médical ou universitaire concernée par le chant
- Des membres acceptant de se consacrer à une tâche ponctuelle ou spécialisée peuvent être nommés chargés de mission.

Depuis 2017 (Octobre) l'association est présidée par **Jean-Charles RAMELLI**
Les précédents présidents ont été Régine Crespin (1987 à 1990), Gabriel Bacquier (1990 à 1993), Président d'Honneur depuis 1994 - Paolo Zedda (1993 à 2000) - Armande Olivier (2000 à 2005) - Paolo Zedda (2006 à 2007) - Claudia Phillips (2006 à 2011) - Anne Constantin (2011 à 2017).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

François Le Roux

Nathalie Henrich Bernardoni - chercheuse au CNRS **Trésorière**

Régine Orlik de Romemont - professeur de chant **Secrétaire**

Emmanuelle Trinquesse - professeur de chant, chargée de mission aux relations internationales

Jean-Charles Ramelli - professeur de chant **Président**

Emmanuelle Renouard - Professeur de chant

La **Plateforme Interrégionale** d'échange et de coopération pour le développement culturel

Responsable des publications : **Paolo Zedda**

CODE D'ETHIQUE

Tout adhérent de l'AFPC :

- participe à cette association dans le but premier d'approfondir ses connaissances et d'améliorer son enseignement,
- accepte l'idée d'être en formation continue, car aucun parcours personnel (diplômes, carrière, etc...) n'est l'expression d'un aboutissement des connaissances dans l'exercice d'un métier comme le nôtre,
- ayant comme but principal celui de l'enseignement du chant, aura le souci de la bonne santé de l'appareil vocal, et travaillera au mieux des aspirations culturelles et esthétiques de l'étudiant,
- n'est qu'un guide dans l'apprentissage du chant. Il s'engage à ne pas faire de son enseignement une quelconque forme de "pression" (affective, financière, promesse de carrière...) et à ne pas rendre l'élève dépendant de son enseignement en prétendant posséder la vérité en la matière,
- s'engage à laisser à l'étudiant tout espace de liberté lorsque, par exemple, celui-ci décide de changer de professeur,

- s'engage à ne pas se prévaloir des résultats d'un professeur précédent,
- s'engage à ne pas émettre de jugement concernant un autre professeur de chant,
- s'interdit de faire de fausses déclarations en ce qui le concerne et en ce qui concerne ses élèves,
- s'interdit tout faire-valoir ou toute mise en valeur personnelle au nom de l'Association,
- s'engage à participer à l'Association en adhérant à ce Code d'éthique et en connaissance des buts énoncés par ses statuts.

ACTIVITES REGULIERES

- Journées Pédagogiques : conférences, master classes, ateliers, tables rondes et groupes de travail sont au programme (3 journées chaque année pendant les vacances de la Toussaint)
 - stages ou manifestations ponctuelles
- Newsletter

RÉALISATIONS

En faveur de la pédagogie du chant, l'association a réalisé de nombreuses manifestations dont :

- des réunions pédagogiques sur : les techniques corporelles, l'enseignement aux élèves débutants, le chant et le psychisme, etc...
- quatre éditions des « Semaines de Musique Française » (1997, 1999, 2001, 2003)
- des partenariats avec l'ARIAM île de France, le Studio des Variétés, l'association Toulouse Mélodie Française, La plateforme interrégionale, etc.
- un Colloque sur la mélodie française, en collaboration avec le CNSMD de Paris (mai 1995)
- le Congrès européen EUROVOX/EVTA, en collaboration avec le CNSMD et l'Opéra de Lyon (avril/mai 2000)
- le Congrès mondial ICVT aux Folies Bergères de Paris (juillet 2009),
- les journées pédagogiques à Nice (2010), Paris (2011, 2013, 2015, 2017), Nancy (2012), Tours (2014), Lille (2016), Lyon (2018).

PUBLICATIONS

L'Association publie des brochures sur des sujets de pédagogie et de culture vocale, ainsi que des périodiques (Liste et bon de commande sont disponibles sur le site Internet de l'AFPC
<http://www.afpc-evta-france.com> ou par courrier)

ADHESION ET COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2019

(JANVIER À DÉCEMBRE)

- **Membre " personne morale " : 120 euros**
- **Autres membres : 60 euros**
- **Membre sympathisant : 25 euros**
(Pour cette catégorie d'adhésion lire attentivement la notice)
- **Etudiant ou professeur de chant retraité : 30 euros**

Pièces à nous retourner pour adhérer :

- la **demande d'adhésion** complétée et signée
- **une photo** d'identité
- **votre cotisation** par chèque ou mandat de prélèvement
- **votre CV détaillé** comportant les renseignements suivants : études générales, études vocales ou spécialisées, pratique de l'enseignement, éléments de carrière... (sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants)
- **une lettre de motivation** expliquant pourquoi vous désirez nous rejoindre (sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants).



BULLETIN D'ADHÉSION - 2019

à renvoyer à : Ariane RAVIER - 59, rue Caulaincourt - 75018 Paris

NOM:

Comment avez-vous connu l'AFPC : _____ :

Prénom :

Nom d'artiste :

Les membres 'personne morale' rempliront une fiche par mandataire

Date et lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Lieu(x) d'enseignement ou profession : _____

Je souhaite adhérer en tant que membre (préciser la catégorie- cf ci-dessous) : _____

Je reconnais avoir pris connaissance du Code d'Éthique de l'AFPC et m'engager à le respecter.

J'autorise Je n'autorise pas l'AFPC à diffuser mon nom, prénom, adresse courriel, lieu d'enseignement et esthétique enseignée.

Fait à _____ le _____ Signature : _____

CONDITIONS D'ADHÉSION (2019)

● Membre adhérent (60 €)

- être professeur de chant
- être âgé d'au moins 25 ans
- justifier d'une pratique de l'enseignement de la technique vocale de plus de deux ans
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

● Membre associé (60 €)

- exercer une activité reliée à l'enseignement du chant : phoniatre, orthophoniste, acousticien, linguiste, pianiste accompagnateur, professeur de formation musicale ou d'une technique intervenant dans la préparation du chanteur
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

● Membre stagiaire (60 €)

Adhésion ouverte à tout professeur de chant ne remplissant pas toutes les conditions d'adhésion à l'Association

● Membre " personne morale " (120 €)

Adhésion ouverte à tout organisme s'intéressant aux buts et aux activités de l'association, représenté par 1 ou 2 personnes.

● Membre adhérent étudiant ou professeur de chant retraité (30 €)

Adhésion ouverte aux étudiants de moins de 30 ans et aux professeurs de chant retraités

● Membre sympathisant (25 €)

Adhésion ouverte à toute personne exerçant un métier qui n'est pas en relation avec l'enseignement du chant ou la pratique vocale professionnelle. Ils n'ont pas le droit de vote. Ces membres sont informés des activités de l'AFPC et sont admis à toutes ses manifestations.